



COMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Vietnam: Trois défenseurs des droits de l'Homme condamnés à la prison

PARIS-GENÈVE, 27 août 2014. L'emprisonnement arbitraire de trois défenseurs des droits de l'Homme fondé sur des charges montées de toutes pièces montre que les engagements et les obligations du Vietnam en faveur des droits de l'Homme ne sont qu'une farce, ont jugé l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme (programme conjoint de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT)) et le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme (CVDDH).

Le Tribunal populaire provincial de Dong Thap a condamné aujourd'hui Mme **Bui Thi Minh Hang** (50 ans) à trois ans de prison, M. **Nguyen Van Minh** (34 ans) à deux ans et demi, et Mme **Nguyen Thi Thuy Quynh** (28 ans) à deux ans. Ils étaient poursuivis en vertu de l'article 245 paragraphe 2 du Code pénal, pour « *trouble de l'ordre public* ». Ils restent incarcérés dans la commune de An Binh, ville de Cao Lanh, dans la province de Dong Thap.

La police a intercepté, harcelé et empêché des dizaines de militants de venir assister au procès. Les avocats de la défense ont demandé en vain le report des audiences après le refus du tribunal d'entendre le témoignage de 14 témoins présentés par la défense.

« Huit mois après avoir été élu au Conseil des droits de l'Homme, le Vietnam continue son habituelle répression contre toutes les voix de la dissidence comme si de rien n'était », a déclaré le président de la FIDH Karim Lahidji. **« Les promesses du Vietnam pour améliorer son système légal et judiciaire et adopter des politiques et des mesures pour assurer le respect des droits de l'Homme ne se sont pas matérialisées. Il est temps pour la communauté internationale de faire de la libération des tous les prisonniers politiques, dont les défenseurs des droits de l'Homme, une exigence clé dans ses relations avec Hanoi »,** a-t-il ajouté.

Depuis janvier 2014, le Vietnam a détenu ou emprisonné au moins neuf blogueurs et défenseurs des droits de l'Homme. Le Vietnam compte actuellement environ 200 prisonniers politiques, soit le nombre le plus élevé en Asie du Sud-est.

« Exprimer votre opinion, voyager pour rendre visite à d'autres prisonniers ou défendre les droits d'autrui sont des droits — mais en aucun cas un crime. La décision d'aujourd'hui est un exemple honteux d'une justice qui ne remplit pas sa tâche de protection des droits mais sert d'instrument volontaire au service du pouvoir », a noté le Secrétaire général de l'OMCT Gerald Staberock. **« Nous devrions tous nous rappeler que la base pour tout État prétendant aux réformes est que ceux qui osent revendiquer sur les droits de l'Homme doivent pouvoir le faire en toute sécurité ».**

La police avait arrêté Bui Thi Minh Hang, Nguyen Thi Thuy Quynh et Nguyen Van Minh le 11 février 2014, dans le district de Lap Vo, dans la province de Dong Thap, alors qu'ils venaient de Ho Chi Minh Ville pour rendre visite à l'ancien prisonnier politique Nguyen Bac Truyen et sa femme. Deux jours plus tôt, la police avait procédé à une descente au domicile du couple et placé Truyen en détention.

Bui Thi Minh Hang, Nguyen Thi Thuy Quynh et Nguyen Van Minh sont connus en particulier pour leurs campagnes non-violentes en faveur de la liberté religieuse et de la libération des prisonniers politiques, ainsi que pour l'aide qu'ils apportent aux victimes des confiscations des terres.

« Le gouvernement vietnamien doit libérer immédiatement et sans condition ces trois défenseurs des droits de l'Homme et tous les autres prisonniers politiques », a dit le Président du Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme Vo Van Ai. **« La**

communauté internationale doit quant à elle exiger que Hanoi fasse coïncider ses paroles et ses actes », a-t-il pressé.

Pour plus d'informations :

- CVDDH : Penelope Faulkner (vietnamien/anglais) - Tel: +33 1 45 98 30 85

- FIDH: Andrea Giorgetta (anglais) - Tel: +66 88 6117722 (Bangkok) / Audrey Couprie (français/anglais/espagnol) - Tel: +33 6 48 05 91 57 (Paris) / Arthur Manet

(français/anglais/espagnol) - Tel: +33 6 72 28 42 94 (Paris)

- OMCT: Delphine Reculeau / Miguel Martín Zumalacárregui (français/anglais/espagnol) - Tel: +41 22 809 49 39 (Genève)

Traduction par le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme